

DEUIL ET ADOPTION. Motivations inconscientes des parents adoptifs sans problème de fertilité.

En 1976 apparaît un nouveau type de famille, constitué d'un couple et de plusieurs enfants, biologiques et adoptés : l'adoption n'est plus synonyme de stérilité. Notre recherche va s'attacher à mettre en lumière d'une part les caractéristiques de ces couples, et d'autre part à découvrir les motivations inconscientes qui les animent dans leur choix de filiation adoptive.

Il existerait donc ce que nous avons nommé un processus adoptif, qui s'inscrit chez des couples présentant des caractéristiques psychosociologiques qui les distinguent significativement de par leur intensité et leur fréquence du reste de la population.

Ainsi ce sont en moyenne cinq facteurs parmi les six que nous avons identifiés qui en sont l'ossature. Alors que le couple a en moyenne deux enfants, un événement que nous qualifions de déclencheur, fréquemment un deuil, va survenir et mettre un terme au processus adoptif pour s'ouvrir à la demande d'agrément auprès des services de l'Aide Sociale à l'Enfance.

Le deuil de l'enfant va faire écho à celui des parents qui vont l'accueillir. Si la mort rappelle à chacun son état de mortel et semble avoir le dessus sur ces humains, ces derniers vont repousser momentanément cette issue inéluctable en puisant dans la culpabilité, qui caractérise leur motivation profonde, l'énergie nécessaire au choix et à la conduite du projet d'adopter. L'adoption de l'enfant va permettre à ces parents de payer une dette symbolique, de réparer le fil brisé de deux lignées et de se réaliser dans l'accomplissement de leur projet de vie.

Mots clés : deuil, adoption, motivation, processus adoptif, culpabilité, altruisme, dette symbolique, projet de vie.